

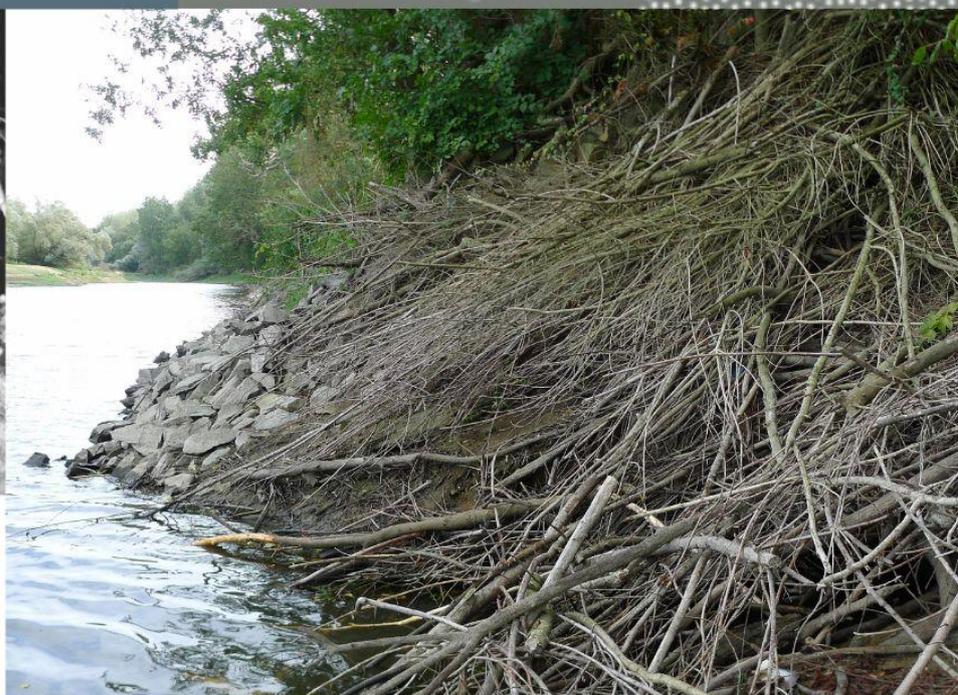
ANETZ, ANCENIS, OUDON (44)
ORÉE-D'ANJOU (49)



**CONTRAT POUR LA LOIRE ET
SES ANNEXES
SUIVI DES POPULATIONS DE
CASTOR D'EUROPE ENTRE
ANETZ ET OUDON - 2022**



**Conservatoire
d'espaces naturels
Pays de la Loire**



**Suivi des populations de Castor d'Europe entre Anetz et Oudon –
Evaluation globale du contrat pour la Loire et ses annexes
2022**

Plan de gestion élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire



Mai 2023

Coordination / Rédaction : Brice LIVOIR (Cen Pays de la Loire).

Données naturalistes : Brice LIVOIR (Cen Pays de la Loire), Yann DENIAUD (Conseil départemental de Loire-Atlantique)..

Cartographie : Denis LAFAGE (Cen Pays de la Loire).

Photographies : Brice LIVOIR (Cen Pays de la Loire.). Toutes les photographies figurant dans le rapport ont été prises *in situ*.

Référence du document : LIVOIR B., 2023. Suivi des populations de Castor d'Europe entre Anetz et Oudon 2022. Evaluation globale du contrat pour la Loire et ses annexes. Rapport Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire. 24 p.

Sommaire

1	Cadre et méthodologie de suivi.....	4
2	Etat des populations avant travaux.....	8
2.1	Bras des Babins – île Briand / Anetz (44) / Bouzillé (49).....	8
2.1.1	Contexte du site.....	8
2.1.2	Organisation territoriale.....	8
2.2	Bras du Bernardeau / Bras des Chalais – Île Bernardeau-Boire-Rousse / île Kerguelen / Ancenis/Anetz (44).....	10
2.2.1	Contexte du site.....	10
2.2.2	Organisation territoriale.....	11
2.2.3	Evolution possible après travaux.....	13
2.3	Bras des Vinettes - île aux Moines / Ancenis (44) / Liré (49).....	14
2.3.1	Contexte du site.....	14
2.3.2	Organisation territoriale.....	14
2.3.3	Evolution possible après travaux.....	16
2.4	Bras de l'île Delage / Ancenis (44).....	17
2.4.1	Contexte du site.....	17
2.4.2	Evolution possible après travaux.....	17
2.5	Bras des Brevets - Île Coton / Ancenis (44) / Drain (49).....	18
2.5.1	Contexte du site.....	18
2.5.2	Organisation territoriale.....	19
2.5.3	Evolution possible après travaux.....	20
2.6	Bras de l'île Neuve-Macrière - Oudon (44).....	21
2.6.1	Contexte du site.....	21
2.6.2	Organisation territoriale.....	22
2.6.3	Evolution possible après travaux.....	23
2.7	Bilan du suivi 2022.....	24

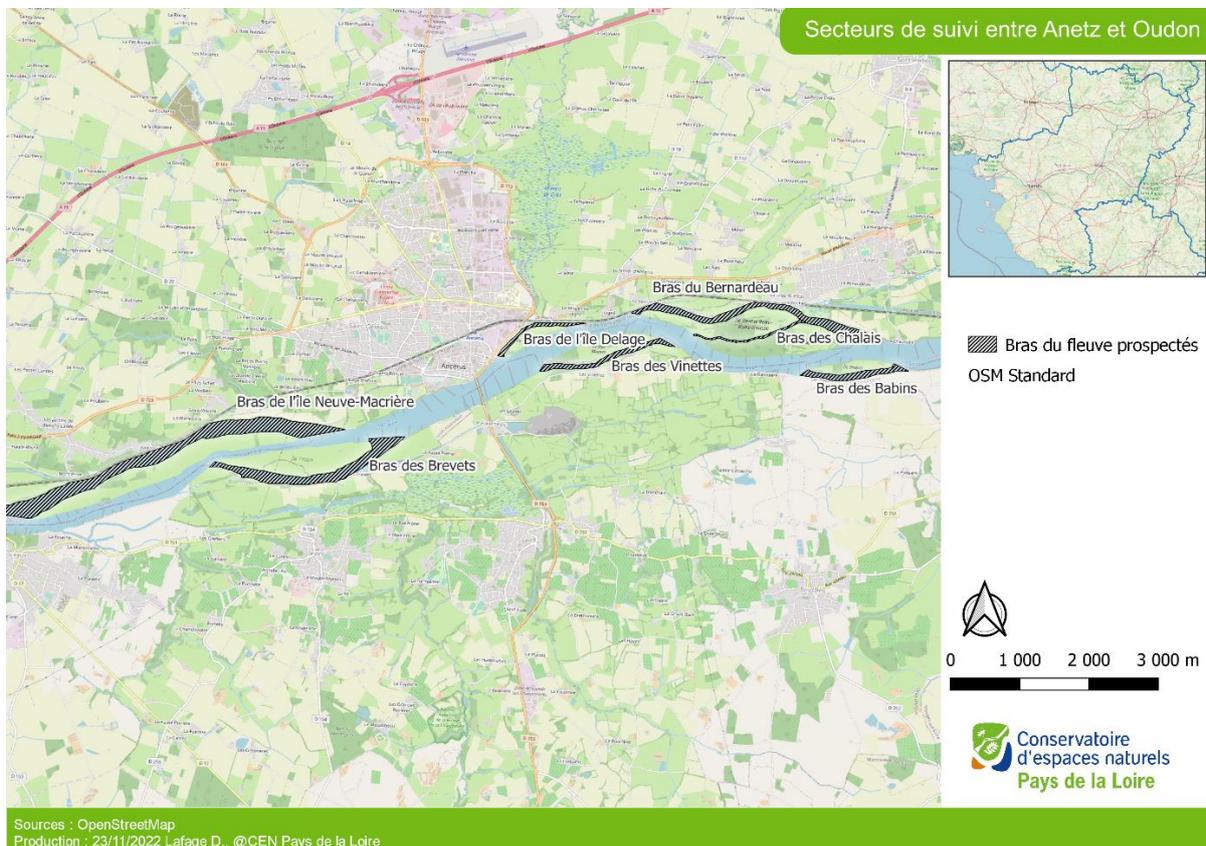
1 Cadre et méthodologie de suivi

Le programme de rééquilibrage du lit de la Loire mis en œuvre entre les Ponts-de-Cé et Nantes vise la reconquête d'une dynamique fluviale plus naturelle. Dans le cadre du programme d'évaluation défini pour ce projet, un suivi des populations de Castor d'Europe présentes sur ce tronçon a été engagé par le Conservatoire d'espaces naturels des Pays-de-la-Loire. Sur 2022 et 2023, la mission a consisté à établir un état de référence des populations implantées sur les différents secteurs d'annexes fluviales qui seront influencés par les travaux mis en œuvre dans le contrat pour la Loire et ses annexes.

Les premières prospections ont été menées à la fin du mois de septembre 2022, afin d'établir un état de référence en période de pic d'étiage. A noter que cette période a fait suite à de longs mois de sécheresse qui ont considérablement réduit le débit du fleuve et donc les surfaces d'eau libre sur les bras connexes.

Les six secteurs prospectés sont situés de part et d'autre du fleuve, répartis entre les départements de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. Les bras des îles investigués sont les suivants :

- Le bras des Babins de l'île Briand à Anetz (44) /Orée d'Anjou - Bouzillé (49) ;
- Les bras du Bernardeau et des Chalais des îles Bernardeau-Boire-Rousse et Kerguelen à Ancenis/Vair-sur-Loire - Anetz (44) ;
- Le bras des Vinettes de l'île aux Moines à Ancenis (44) / Orée d'Anjou -Liré (49) ;
- Le bras de l'île Delage à Ancenis -Saint-Géréon (44) ;
- Le bras des Brevets de l'île Coton à Ancenis – Saint-Géréon (44) / Orée d'Anjou - Drain (49) ;
- Le bras de l'île Neuve-Macrière à Oudon (44).



[Carte de localisation des secteurs de prospection](#)

Les deux berges de chaque bras ont été parcourues à pied, ainsi que le lit quand les niveaux d'eau le permettaient. Des incursions sporadiques ont été effectuées dans le cœur des îles et sur leurs rives intérieures pour bien appréhender le contexte global des territoires. Les différents indices de présence de Castor d'Europe ont été relevés et les éléments structurant du territoire (chantiers d'abattages, réfectories, terriers, limites supposées du domaine vital) ont été précisément localisés.

En complément, des caméras infrarouges à détection de mouvement ont été disposées sur les territoires de Castor d'Europe identifiés.



Caméra infrarouge à détection de mouvement

En mars 2023, les annexes ainsi que le chenal principal de la Loire ont été parcourus en bateau, en collaboration avec les services ENS du Département de Loire-Atlantique, de l'OFB et du GMB, afin de compléter l'analyse du fonctionnement des populations en période de crue, qui correspond à une période d'émancipation des subadultes.



Prospections en bateau

L'analyse du faisceau d'indices relevés permet, pour chacun des bras du fleuve investigué, de statuer sur la nature de la présence du Castor d'Europe. L'occupation d'un territoire a, sur la base du faisceau d'indices relevés, ainsi été définie :

- Aucun indice relevé ou découverte d'indices susceptibles d'avoir été charriés par le fleuve (baguettes écorcées...) / bras du fleuve non fréquenté par le Castor d'Europe ;
- Découverte d'indices sans valeur de territorialité (réfectoires, abattages, empreintes...) / bras du fleuve fréquenté par le Castor d'Europe. Cette fréquentation peut être mise en relation soit avec la présence ponctuelle d'individus venus s'alimenter en provenance de territoires établis à proximité, soit avec la présence momentanée d'individus erratiques ne trouvant finalement pas les conditions propices pour une implantation pérenne ;
- Découverte d'indices de territorialité (terrier actif, barrage actif, dépôts de castoréum) / Etablissement d'un territoire de Castor d'Europe sur le bras du fleuve. Généralement, ces indices sont des indicateurs d'une implantation pérenne sur le site ;
- Cumul d'indices indiquant la présence de plusieurs individus tels que la présence de plusieurs terriers, la multiplication des réfectoires sur un territoire, la découverte d'empreintes de différentes dimensions...) / Etablissement d'une unité familiale sur le bras du fleuve. Le dénombrement de plus d'un individu, d'après les photographies et vidéos prises à l'aide des pièges-photographiques, permet également de considérer l'établissement d'une unité familiale sur un bras.



*Quelques indices de présence relevés dans le cadre du suivi : 1- Traces de dents. 2- Vue de la chambre vers l'accès à l'eau d'un terrier abandonné. 3- Barrage. 4- Pâturage à Castor. 5- Garde-manger. 6- Crotte de Castor. 7- Canal menant à un pâturage à Castor. 8- Empreintes de Castor. 9- Placette de dépôt de castoréum devant l'accès à un toboqgan.
Photographies : Brice Livoir / Cen Pays-de-la-Loire*

2 Etat des populations avant travaux

2.1 Bras des Babins – île Briand / Anetz (44) / Bouzillé (49)

Des traces d'abattages plus ou moins récents indiquent une fréquentation du bras des Babins par le Castor d'Europe. Aucun indice d'implantation de territoire n'a toutefois été relevé.

2.1.1 Contexte du site

Bien que la partie avale présente un certain niveau d'atterrissement, la majeure partie du bras demeure bien en eau durant la période estivale.

La ripisylve de l'île présente quelques salicacées intéressantes pour l'alimentation de l'espèce, mais les berges sont fortement enrochées et donc peu propices à l'implantation d'un terrier.



Bras des Babins

2.1.2 Organisation territoriale

Aucun indice d'implantation territoriale n'a été relevé. Cependant, des traces de coupes et un chantier d'abattage sur saules, plus ou moins récents, ont été observés sur la berge de l'île. Il pourrait s'agir soit de traces laissées par un individu provenant d'une unité familiale proche et venu ici s'alimenter, ou plus probablement de coupes faites par un individu en phase de recherche de territoire mais n'ayant pas trouvé de conditions propices pour s'implanter.



[Carte d'occupation du bras des Babins par le castor d'Europe](#)

2.2 Bras du Bernardeau / Bras des Chalais – Île Bernardeau-Boire-Rousse / île Kerguelen / Ancenis/Anetz (44)

Un territoire de Castor d'Europe a été identifié sur le bras du Bernardeau. Les indices collectés permettent d'attester qu'une unité familiale est implantée sur le site.

2.2.1 Contexte du site

Le bras du Bernardeau est contraint à l'amont par des ouvrages qui bloquent toute dynamique sédimentaire et le déconnecte précocement. A l'aval, sa morphologie est plus diversifiée et plusieurs zones restent en eau durant la période d'étiage. Le bras des Chalais a un niveau de connexion plus important et est en assec sur toute la période d'étiage.

La disponibilité en ressources trophiques pour le Castor d'Europe est très favorable. Sur la partie où s'est implantée l'unité familiale, on observe notamment la formation de vastes boisements alluviaux en rive droite du bras, principalement constitués d'essences recherchées par l'espèce (*Salix fragilis*, *Salix alba*, *Populus spp.*).

Les berges de la dépression occupée par l'unité familiale sont quant à elles peu propices à l'implantation d'un terrier. Insuffisamment hautes et pentues en rive droite du bras, elles sont très enrochées en rive gauche. À la suite d'un dérangement intentionnel des terriers sur la zone initiale d'implantation, l'unité familiale a été contrainte de s'adapter à la configuration peu propice des berges en bâtissant deux huttes de berge sur les enrochements de la rive gauche du bras.

Le territoire occupé est exposé à des dérangements. Les deux terriers d'origine ont en effet été volontairement saccagés. Les branchages recouvrant l'évent ont été retirés sur un terrier, tandis que sur l'autre, un dépôt de troncs coupés et palettes a été effectué. Ces actes intentionnels ont entraîné une délocalisation du cœur de territoire de l'unité familiale quelques centaines de mètres plus en aval. Sur la nouvelle zone d'implantation des terriers, on constate une certaine fréquentation des berges (pêche, cabane dans les arbres) bien que la végétation environnante leur confère un caractère sauvage.



Territoire occupé par le Castor d'Europe sur le bras du Bernardeau

2.2.2 Organisation territoriale

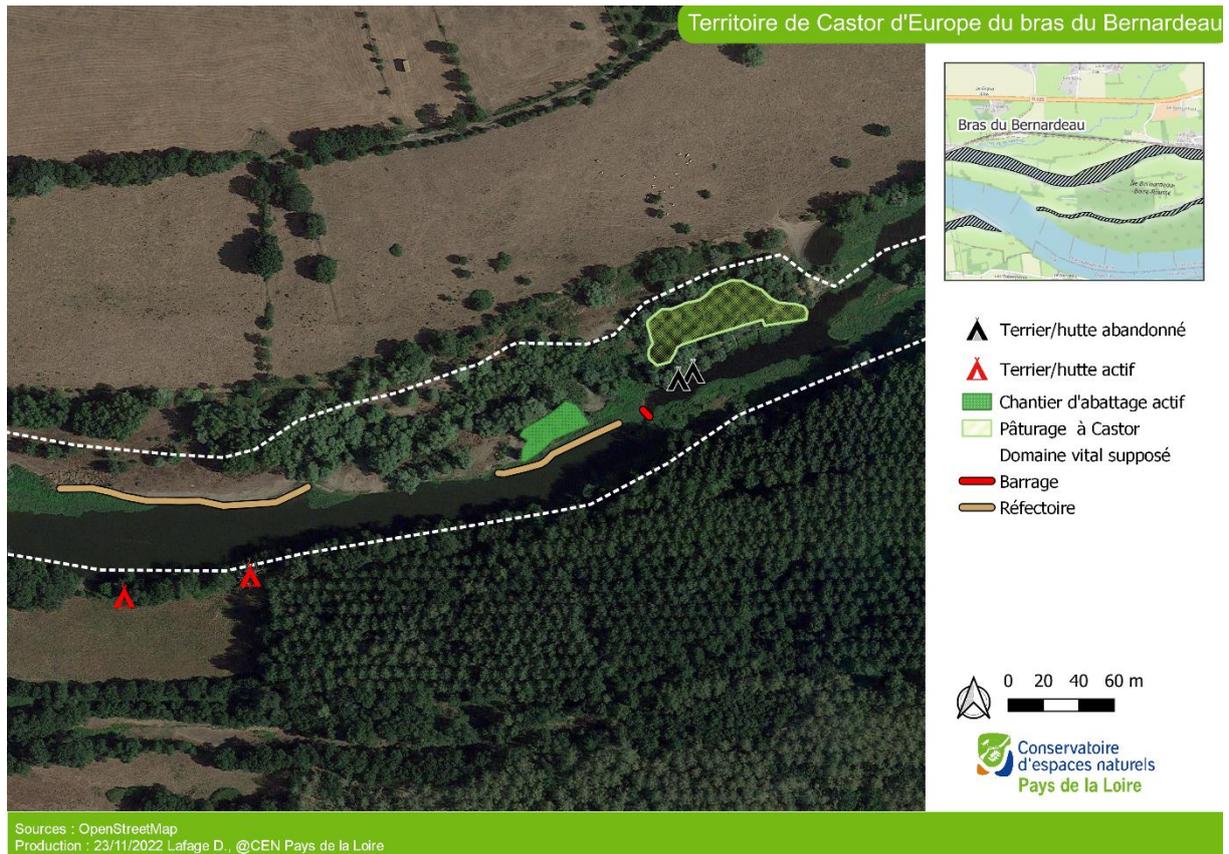
Les indices de présence les plus anciens permettent d'attester d'une implantation remontant à de nombreuses années. D'abord localisés plus en amont que le cœur de territoire actuel, deux terriers avaient été édifiés en limite d'un vaste pâturage de près de 2000 m² constitué pour l'essentiel de Saules fragiles et peupliers cultivars. Quasiment l'ensemble des ligneux occupant cette surface ont fait l'objet d'au moins un abattage. Cette zone est particulièrement stratégique pour l'unité familiale qui vient toujours régulièrement y prélever des branches à écorcer, et maintien l'accessibilité à la zone en été par un petit barrage retenant l'eau en amont. Deux canaux atypiques menant au pâturage ont été édifiés par l'unité familiale. Ils traversent des entrelacs de branchages coupés et assemblés entre eux par le Castor.

En aval du barrage succède une seconde cuvette, beaucoup plus vaste celle-là, où se concentrent de nombreux réfectories en rive droite du bras du Bernardeau, et où de nombreuses autres traces d'activité ont été relevées (crottes, dépôts de castoréum...). Les dépôts de castoréum sont très nombreux en face des deux huttes de berge servant actuellement de gîtes à l'unité familiale. Les deux huttes distantes de quelques dizaines de mètres l'une de l'autre, étaient occupées au moment de notre passage estival (auvents fraîchement rechargés).



*[Hutte de berge sur le bras du Bernardeau](#)
[Photographie : Brice Livoir / Cen Pays-de-la-Loire](#)*

Moins de 1 km en amont du territoire de l'unité familiale, entre la connexion des bras du Bernardeau et des Chalais et un épi, un terrier est présent en rive droite. Il s'agit vraisemblablement d'un terrier de subadulte à proximité duquel un réfectorie a été détecté.



Carte d'occupation du bras du Bernardeau par le Castor d'Europe



Localisation du terrier probable de subadulte situé en amont du territoire de l'unité familiale

2.2.3 Evolution possible après travaux

Les évolutions hydro-morphologiques attendues pour ces bras (amélioration des connexions et morphologie plus diversifiée), la préservation des zones de nourrissage et la gestion du dérangement pourraient permettre une amélioration de la fonctionnalité d'accueil du Castor d'Europe.

Une augmentation des niveaux d'eau en été permettrait une reconnexion de la cuvette occupée par l'unité familiale, avec celle présente en amont, et qui est maintenue en eau uniquement par le biais de l'édification d'un barrage par les Castors. Cette cuvette artificiellement maintenue en eau permet ainsi l'accès au vaste pâturage du site d'implantation d'origine, toujours assidûment exploité par l'unité familiale.

De plus, la réhausse des niveaux d'eau en période d'étiage pourrait permettre la colonisation de nouveaux territoires, notamment sur l'amont du bras qui présente une forte disponibilité en salicacées, voire sur le bras des Chalais.

2.3 Bras des Vinettes - île aux Moines / Ancenis (44) / Liré (49)

Un territoire de Castor d'Europe a été identifié sur le bras des Vinettes. Les indices collectés et les vidéos prises de quatre individus différents permettent d'attester qu'une unité familiale est implantée sur le site.

2.3.1 Contexte du site

Ce bras présente un lit homogène excepté en amont et aval de l'ouvrage de franchissement à l'île. Les dépressions à l'amont et l'aval de l'ouvrage sont favorables à l'implantation du Castor d'Europe.

De part et d'autre du bras, la présence de grands peupliers, pour la plupart aujourd'hui abattus, et de saules, rend le site attractif pour l'alimentation de l'espèce.

Les berges, malgré quelques linéaires très enrochés, sont pour la plupart favorables à l'implantation de terriers.

La labellisation en tant qu'Espace Naturel Sensible de l'île aux Moines garantit une certaine quiétude sur le site.



[Territoire occupé par le Castor d'Europe sur le bras des Vinettes](#)

2.3.2 Organisation territoriale

Le cœur du territoire s'étend sur la moitié amont du bras des Vinettes. L'ouvrage de franchissement permet en effet la conservation d'une dépression restant en eau en période d'étiage et le maintien sous l'eau de l'entrée de terrier. Sur les 800 m situés en amont du passage à gué, quatre terriers ont été localisés en rive droite du bras, et un seul en rive gauche. La mise en place d'un piège-photographique en sortie d'un terrier débouchant sur une rampe d'accès sableuse de plusieurs mètres de hauteur, a permis de localiser le terrier principal de l'unité familial. En effet, les vidéos et photographies ont permis d'identifier la présence de quatre individus présents simultanément dans le

terrier, vraisemblablement les parents et deux subadultes de l'année. La rampe d'accès au terrier semble être une adaptation à la fluctuation des niveaux d'eau entre les périodes hivernales et estivales. Cette configuration de terrier est peu commune, le Castor d'Europe préférant accéder à son terrier par l'eau. Sur les quatre autres terriers présents, un seul terrier actif a été recensé en cette période estivale, vraisemblablement occupé par un subadulte. Les autres terriers étaient soit inactifs en période estivale, soit abandonnés.

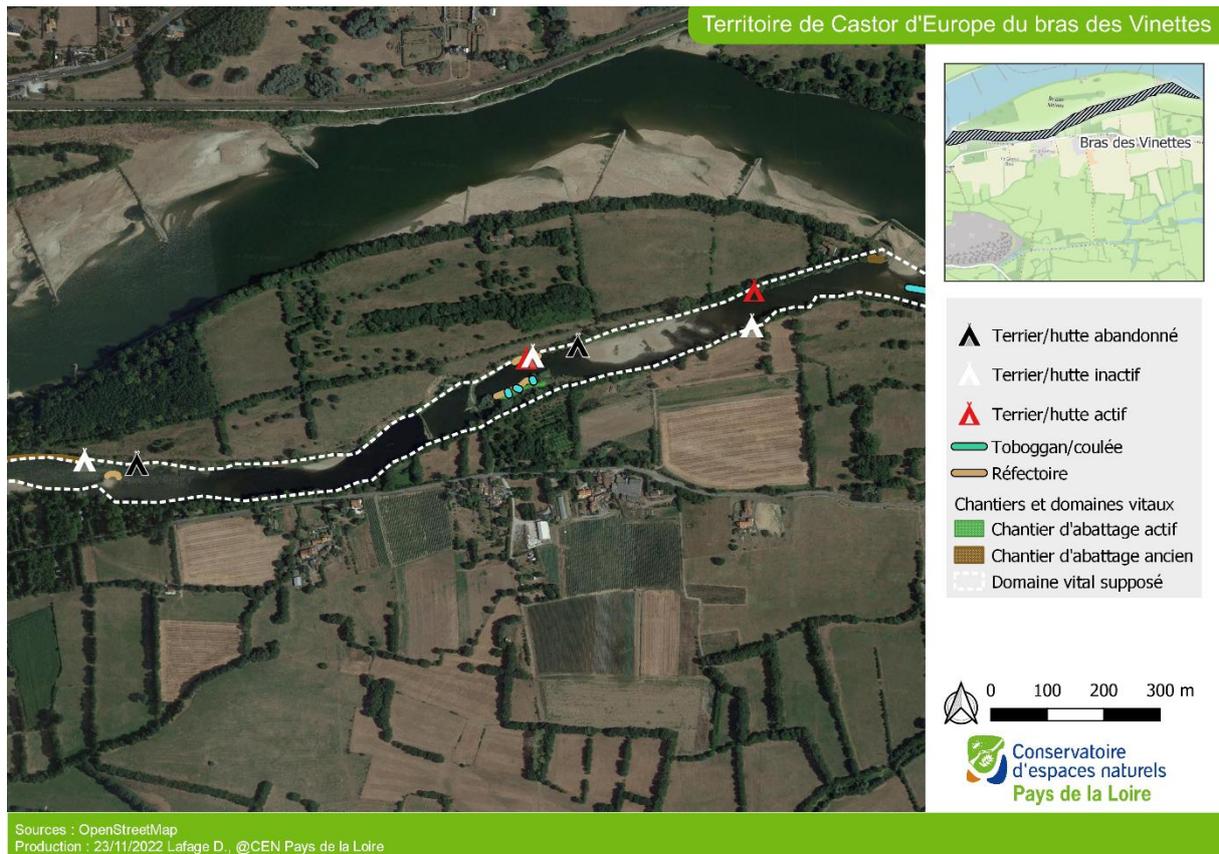


Rampe d'accès descendant de l'entrée d'un terrier occupé sur le bras des Vinettes
Photographie : Brice Livoir / Cen Pays-de-la-Loire

En rive gauche du bras, toujours en amont de l'ouvrage, un secteur alternant saulaies et mégaphorbiaies est assidûment fréquenté par l'unité familiale pour l'alimentation. En effet, les « toboggans » permettant d'accéder à cette zone sont nombreux et profondément creusés, ce qui atteste de passages répétés. Des placettes de dépôts de castoréum ont été observées en haut des « toboggans » et de nombreux abattages de saules ont été constatés. En contrebas de cette zone, l'ensemble du linéaire de la rive gauche du bras est utilisé comme réfectoires. Un réfectoire a également été observé à proximité d'un terrier actif situé en rive droite. Les quelques garde-mangers identifiés montrent une appétence particulière des individus pour le Saule fragile et le peuplier.

Sur la partie aval, la présence de nombreux peupliers abattus il y a plusieurs années atteste d'une implantation ancienne sur le bras des Vinettes. Sur ce secteur, deux terriers ont également été observés en rive droite du bras. Un semble abandonné, tandis que l'autre semble inactif en été. Toutefois, un réfectoire et un garde-manger composé de branches d'Orme champêtre et de Baldingère, ont été retrouvés à proximité d'un terrier. Ce terrier qui semble abandonné, compte-tenu de l'écroulement de son évent et des branchages le couvrant, est surmonté d'un petit chantier d'abattage de peupliers encore exploité il y a quelques mois seulement. Dans l'éventualité d'une occupation, il s'agirait vraisemblablement d'un subadulte en passe de s'émanciper.

L'ancienneté de certaines traces, et la multitude de terriers implantés sur ce territoire, laissent présumer d'une implantation territoriale remontant à environ une dizaine d'années. En effet, outre le terrier principal, les autres terriers pourraient avoir été creusés par les subadultes qui se sont succédés au fil des générations sur ce site.



[Carte d'occupation par le Castor d'Europe du bras des Vinettes](#)

2.3.3 Evolution possible après travaux

L'amélioration de la connexion du bras permettra vraisemblablement de diversifier la surface d'eau libre sur l'ensemble du secteur. Cependant, des interrogations demeurent quant au rôle précis du passage à gué sur le choix d'implantation du cœur de territoire. En cas de surélévation du gué, la partie amont ne devrait toutefois pas être hydrauliquement impactée.

2.4 Bras de l'île Delage / Ancenis (44)

Aucun indice de présence de Castor d'Europe n'a été relevé sur le bras de l'île Delage.

2.4.1 Contexte du site

La dynamique hydro-morphologique semble tellement contrainte que le bras ne présente pas de dépression permettant une colonisation par le Castor. La disponibilité en ressources trophiques et la quiétude du site sont de plus très limitées.



Bras de l'île Delage

2.4.2 Evolution possible après travaux

La restauration d'une dynamique fluviale plus naturelle dans ce bras pourrait permettre d'améliorer les conditions d'accueil du Castor d'Europe. Cette fonctionnalité dépendra du niveau de diversification des habitats et du rétablissement de la continuité hydro-sédimentaire. Aujourd'hui les conditions sont défavorables.

L'enjeu peut aussi résider dans l'amélioration de la continuité du bras avec le marais de Grée afin de permettre sa colonisation.

2.5 Bras des Brevets - Île Coton / Ancenis (44) / Drain (49)

Un territoire de Castor d'Europe a été identifié sur le bras des Brevets. Les indices collectés et les vidéos prises de deux individus, permettent d'attester qu'une unité familiale est implantée sur le site.

2.5.1 Contexte du site

La dynamique du bras est fortement contrainte à l'amont et l'aval. En partie médiane, une hétérogénéité de la morphologie du lit permet en revanche la présence de dépressions en eau en période estivale (connexion via la nappe). L'unité familiale de Castor d'Europe identifiée se cantonne sur la plus vaste d'entre elles.

Des réfectoires ont été relevés en rive droite de cette dépression, ainsi que des chantiers d'abattage de peupliers et saules en surplomb des réfectoires. Au regard des coupes les plus anciennes, l'implantation sur cette dépression remonte à plusieurs années. Le site apparaît très fourni en ressources trophiques et le régime alimentaire des individus semble principalement constitué de peuplier cultivar, de Saule fragile et de Baldingère, qui se sont implantés sur les sédiments accumulés dans le lit du bras. La ripisylve de la rive gauche de l'île et de la rive gauche du bras semble moins attrayante car moins fournie en essences privilégiées par le Castor.

La rive gauche du bras est particulièrement intéressante pour l'implantation d'un terrier maintenu hors d'eau en période de crue, compte-tenu de berges hautes, abruptes, et dépourvues d'engraissement.

Le site difficilement accessible, compte-tenu de la présence d'une végétation dense, offre une quiétude très favorable à la présence de l'espèce.



[Territoire occupé par le Castor d'Europe sur le bras des Brevets](#)

2.5.2 Organisation territoriale

Le cœur de territoire de l'unité familiale identifiée semble se concentrer sur un faible périmètre d'à peine plus de 2 ha. La faible dimension du territoire exploité s'explique en partie par une disponibilité en ressources trophiques très importante. En effet, on observe sur la partie médiane du lit qui borde la dépression occupée par le Castor, un foisonnement de végétation ligneuse qui s'intercale avec des patches de phalaridaies. A cet endroit, sur la rive droite du bras, ont été découverts de nombreux réfectoires et garde-mangers qui se succèdent sur des plaquettes sableuses que surplombe une ripisylve richement fournie en salicacées. L'analyse des garde-mangers et branchettes retrouvées sur les réfectoires montre une préférence des individus pour les peupliers. Le Saule fragile et la Baldingère semblent également régulièrement consommés et des restes de Jussie et Lampourde attestent de leur consommation par l'espèce.

Plusieurs dépôts de castoréum ont été relevés sur les plaquettes utilisées comme réfectoires et témoignent de l'importance de ce secteur pour l'unité familiale. Depuis les réfectoires, des coulées mènent à un chantier d'abattage actif où des abattages récents ont été relevés exclusivement sur peuplier. Un réseau de sentiers terrestres serpente au travers des saulaies situées sur les points topographiques les plus élevés des zones d'accumulation de sable, et des coupes plus ou moins anciennes sur Saule fragile y ont été notées.

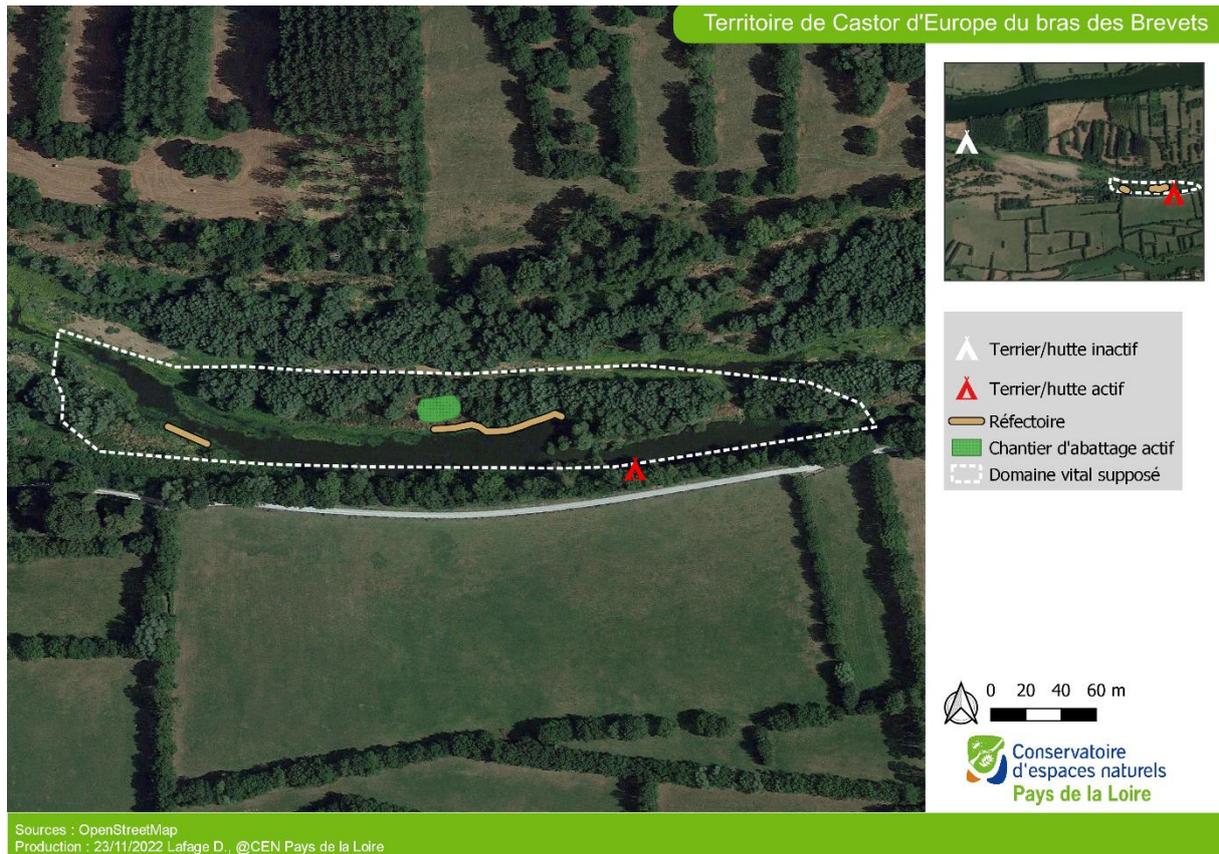
Sur un des réfectoires du secteur, vraisemblablement le plus important au regard du très grand nombre de baguettes et branches accumulées sur les rives de cette plaquette, deux Castor d'Europe ont été filmés durant toute une nuit en phases d'alimentation et de toilette. Au regard de légères différences morphologiques et d'une attitude de soumission d'un des individus envers l'autre, on peut déduire qu'il s'agit soit d'un subadulte en présence d'un adulte, ou d'un mâle avec une femelle. Dans les deux cas, on peut conclure à la présence d'une unité familiale sur le bras des Brevets. A noter qu'une séquence de toilette mutuel a été filmée entre les deux individus.



*[Castors d'Europe photographiés sur un réfectoire du bras des Brevets](#)
[Photographie : Brice Livoir / Cen Pays-de-la-Loire](#)*

Un seul terrier actif a été localisé quelques dizaines de mètres en amont du secteur d'alimentation. Situé en rive gauche du bras, il est implanté au niveau d'une berge très haute et pentue, permettant à la chambre d'être hors d'atteinte en période de hautes eaux.

Un terrier ancien, ou utilisé ponctuellement par des subadultes, a été identifié en aval du bras sur la berge de l'île Coton, à proximité de sa pointe. La découverte de souches pourrissantes de gros arbres abattus par le Castor d'Europe à proximité, suggère une implantation de l'espèce sur ce territoire depuis environ une dizaine d'années. Un autre terrier, vraisemblablement utilisé ponctuellement par des subadultes, a été détecté lors des prospections hivernales côté chenal.



Carte d'occupation par le Castor d'Europe du bras des Brevets

2.5.3 Evolution possible après travaux

Difficile d'évaluer l'impact des changements hydromorphologiques à venir sur le bras des Brevets. Toutefois, on peut imaginer que les travaux de reconnexion du bras vont modifier en partie la topographie du site par charriage des sédiments, et cette diversité morphologique pourrait s'étendre au secteur amont du bras notamment.

2.6 Bras de l'île Neuve-Macrière - Oudon (44)

Un territoire de Castor d'Europe a été identifié sur le bras de l'île Neuve-Macrière. Le faisceau d'indices relevés ne permet pas actuellement de statuer avec certitude sur l'implantation d'une unité familiale, ou sur la présence d'un subadulte.

2.6.1 Contexte du site

Le bras de l'île Neuve-Macrière présente, en période estivale, une très faible couverture par les surfaces d'eau libre. Ce phénomène a vraisemblablement été accentué par la longue période de sécheresse de 2022. La morphologie du lit est assez homogène, avec toutefois deux cuvettes d'eau peu profondes qui se maintiennent en période d'étiage vers l'aval et au milieu du bras. C'est au niveau de la cuvette centrale que de nombreux indices et traces de présence de Castor d'Europe ont été relevés.

La disponibilité en ressources trophiques semble assez limitée, pour l'essentiel des frênes et ormes présents sur les berges des rives droites du bras et de l'île, ainsi que quelques patches de phalaridaie et quelques peupliers disséminés.

Les berges de l'île présentent un niveau d'enrochement élevé, très peu propice à l'implantation d'un terrier. En rive droite du bras, on observe un linéaire de berge un peu moins enroché et dont l'inclinaison de la pente est assez propice au creusement d'un terrier garantissant le maintien hors d'eau de la chambre en période de crue.

Le site est relativement peu fréquenté, hormis le passage de cyclistes sur le chemin qui s'intercale entre la voie ferrée et la berge, et offre une certaine quiétude, hormis le passage de trains.



[Dépression occupée en période estivale par le Castor d'Europe sur le bras de l'île Neuve-Macrière](#)

2.6.2 Organisation territoriale

Un terrier actif a été identifié sur la rive droite du bras de l'île Neuve-Macrière. Des branchages de Frêne élevé, récemment prélevés, avaient en effet été déposés au niveau de l'auvent peu de temps avant la découverte du terrier. La mise en place d'un piège-photographique à cet endroit est venue confirmer l'occupation du gîte par l'espèce. En effet, un individu a été photographié dans la soirée du 5 octobre 2022, en train de recharger en branchages l'auvent du terrier.



Castor d'Europe rechargeant le terrier identifié sur le bras de l'île Neuve-Macrière
Photographie : Brice Livoir / Cen Pays-de-la-Loire

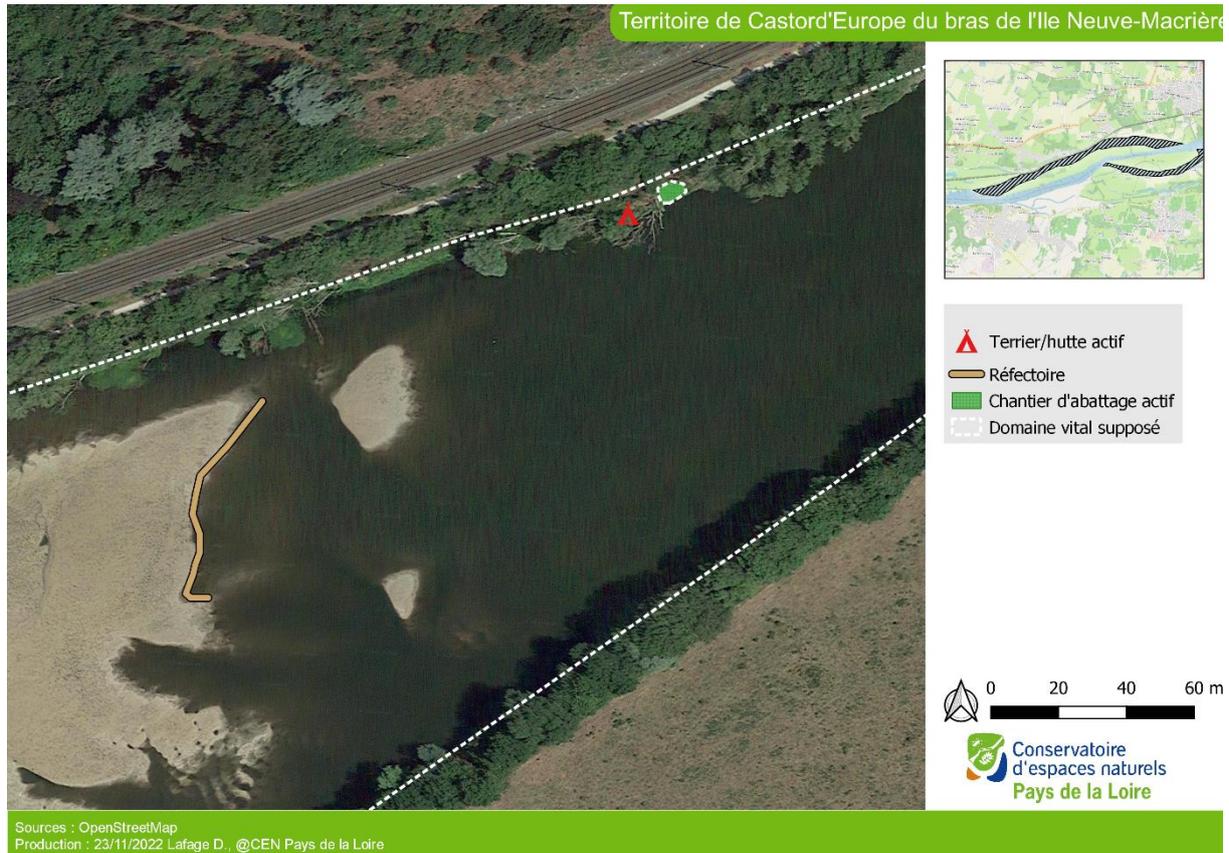


Auvent du terrier identifié sur le bras de l'île Neuve-Macrière

La détection de traces d'abattage postérieures à l'année 2022 autour du gîte, laisse supposer à une occupation qui dure dans le temps. D'autres indices, tels que le nombre de réfectoires et de traces de passage sur le sable, laissent penser à une occupation du site par plusieurs individus, soit une unité familiale.

La dépression occupée en période du pic d'étiage atteint une surface approximative de 6 ha pour à peine 1 km de berge exploitable depuis la zone en eau. La disponibilité en ressources trophiques ne semble donc pas optimale mais n'a pas empêché une implantation de l'espèce sur site. Le ou les individus semblent en effet s'être adaptés aux ressources en présence, au regard de la composition

des garde-mangers inspectés, exclusivement constitués de branches d'Orme champêtre et de Frêne élevé, essences habituellement secondaires dans le spectre alimentaire du castor d'Europe.



[Carte d'occupation par le Castor d'Europe du bras de l'île Neuve-Macrière](#)

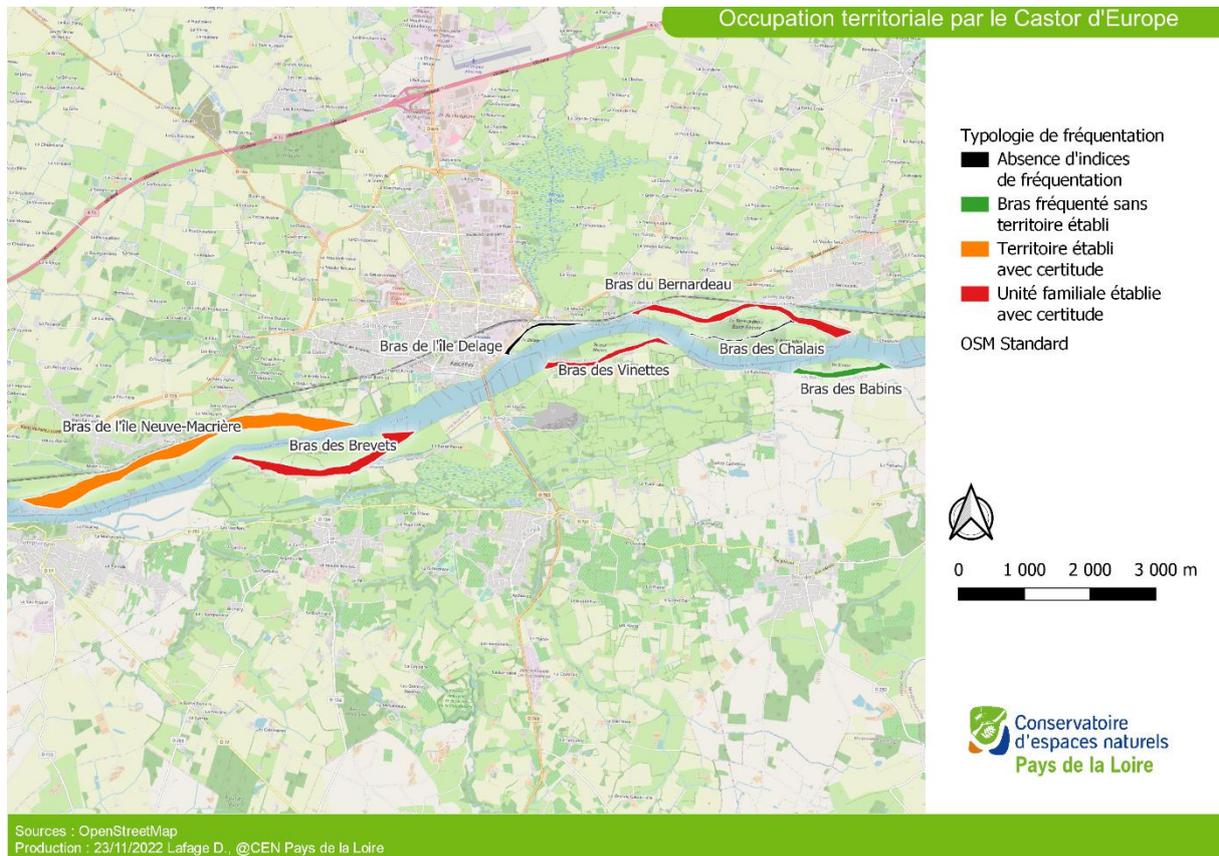
2.6.3 Evolution possible après travaux

Compte-tenu de l'importance des surfaces qui pourraient être favorablement impactées par la réhausse des niveaux d'eau en période d'étiage (près de 4 km linéaires de bras remis en eau), une colonisation de l'amont ou de l'aval du bras par une unité familiale pourrait être possible en considérant une zone d'exclusion de quelques kilomètres entre deux territoires).

2.7 Bilan du suivi 2022

Sur les six secteurs investigués dans le cadre du suivi des populations de Castor d'Europe entre Anetz et Oudon, cinq ont fait l'objet de la découverte de traces de présence de l'espèce.

Quatre territoires ont été identifiés, dont trois sont occupés avec certitude par une unité familiale.



[Carte de localisation des territoires de Castor d'Europe entre Anetz et Oudon](#)



Conservatoire
d'espaces naturels
Pays de la Loire



WWW.CEN-PAYSDELA LOIRE.FR



accueil@cenpaysdelaloire.fr



02.28.20.51.66

Site de Nantes : 1 rue Célestin Freinet - Le Nantil - Bat A1 Nord - 44200 NANTES

Site du Mans : 17 rue Jean Grémillon - 72000 LE MANS

Site d'Angers : 10 boulevard Henri Arnauld - 49100 ANGERS